



BUDGET 2020
DOSSIER DE PRESSE

Présentation du budget 2020

**UNE RÉGION BIEN GÉRÉE AVEC UN
INVESTISSEMENT UTILE ET JUSTE
POUR TOUS**



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Sommaire

EDITO DE CAROLE DELGA	03
LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET	04
SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	10
EMPLOI ET FORMATION	11
EDUCATION ET JEUNESSE	14
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION	16
AGRICULTURE, VITICULTURE ET AGRO-ALIMENTAIRE	17
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	18
MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS	20
MER ET LITTORAL	23
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MONTAGNES	24
SOLIDARITÉS	26
TOURISME	27
CULTURE ET SPORTS	28
BUDGETS PARTICIPATIFS	30

“ Un budget 2020 juste et utile pour tous ”



Face à une situation économique et sociale difficile, confrontée au défi du réchauffement climatique, dans un pays chaque jour plus fracturé et divisé, la Région a fait un choix : **être aux côtés de ses habitants, de ses territoires, pour les accompagner, les rassembler autour de valeurs et d'objectifs communs.**

Ce budget 2020 confirme ce volontarisme politique qui anime la majorité régionale depuis bientôt quatre ans : **être utile et proche**, investir dans l'éducation et la formation, soutenir les entreprises pour favoriser l'emploi et agir concrètement contre le réchauffement climatique.

Je fais de **la lutte contre les inégalités sociales** un combat. **Il ne doit pas y avoir de déterminisme social ou territorial au XXI^{ème} siècle en Occitanie.** Nos entreprises doivent être aidées dans tous les territoires, ce que nous faisons car c'est là que se crée l'emploi. Avec la Carte Jeune et nos campus connectés, le coût de la vie n'est plus un frein à leur avenir et nos jeunes ont les mêmes chances de réussite où qu'ils résident. Les salariés doivent avoir une mobilité assurée, c'est le sens de notre investissement en faveur du ferroviaire ou de notre éco-chèque mobilité, permettant d'être aidés pour acheter une voiture ou un vélo électrique. Dans le même temps, **nous construisons l'avenir.** Une région exemplaire en matière de transition écologique, de création de nouvelles filières porteuses d'emplois non délocalisables ou encore le soutien sans faille aux acteurs des filières agricoles et viticoles, assurant par là-même la qualité des produits de l'Occitanie. **Nous agissons pour que notre territoire soit une terre de projets et de réussite pour chacun.**

« Nous sommes la 1^{ère} Région de France pour l'investissement par habitant et ce, sans augmenter les taxes »

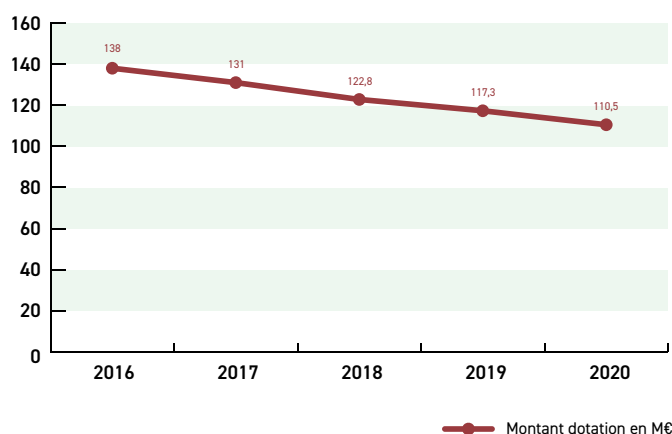
Nous proposons aujourd'hui **un budget 2020 offensif** comptant plus d'1,2 Mds€ d'investissements. Malgré les baisses de dotations de l'Etat, nous parvenons à maintenir les investissements à leur plus haut niveau, tout en préservant notre capacité d'autofinancement. Les dépenses de fonctionnement, comme je m'y suis engagée lors de l'Assemblée plénière du 14 novembre, seront maintenues en dessous de la barre de 1,125 %, taux fixé par l'Etat, alors même que l'inflation annoncée est supérieure. Notre capacité de désendettement restera parmi les plus basses de France, et **nous réaliserons de nouvelles économies**, bien au-delà des 35,3 M€ réinjectés en 2019.

Notre gestion rigoureuse, récemment soulignée par la Chambre régionale des Comptes, est **mise au service des habitants de l'Occitanie.** C'est pour chacun d'entre eux que **nous portons une ambition forte, construisant dès à présent un projet à l'horizon 2040.**

Carole Delga
Présidente de la Région
Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Les principaux chiffres du budget 2020

Des dotations de l'Etat qui faiblissent chaque année, alors que les dépenses contraintes représenteront en 2020, 31,6 M€. Ces dépenses comprennent les dépenses de fonctionnement subies (prix de l'énergie, normes nouvelles) et celles liées aux décisions gouvernementales (transferts de compétences non ou mal compensés, taxes énergétiques et revalorisation du point indiciaire des salaires).



3,53 Mds€ pour améliorer le quotidien des habitants dont :

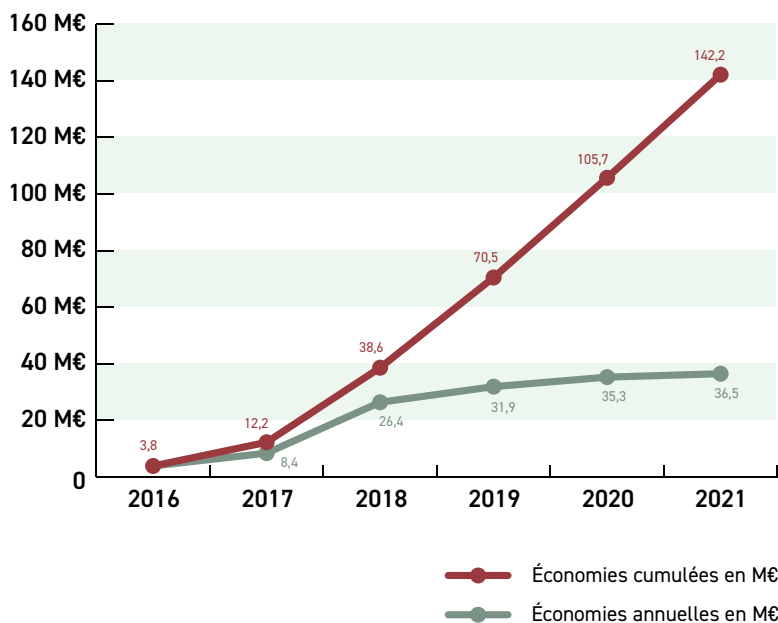
Domaines	Montants
Aides aux entreprises et développement économique	160 M€
Emploi et formation professionnelle	450 M€
Education et jeunesse	413 M€
Enseignement supérieur et recherche	69 M€
Transition écologique	108 M€
Agriculture, viticulture et agro-alimentaire	51 M€
Mobilités et infrastructures de transports	822 M€
Mer et littoral	82 M€
Aménagement du territoire	110 M€
Solidarités	116 M€
Tourisme	67 M€
Culture & sports	82 M€
Budgets participatifs	14 M€



0% d'augmentation de la fiscalité et des taxes : gratuité de la carte grise pour les véhicules électriques



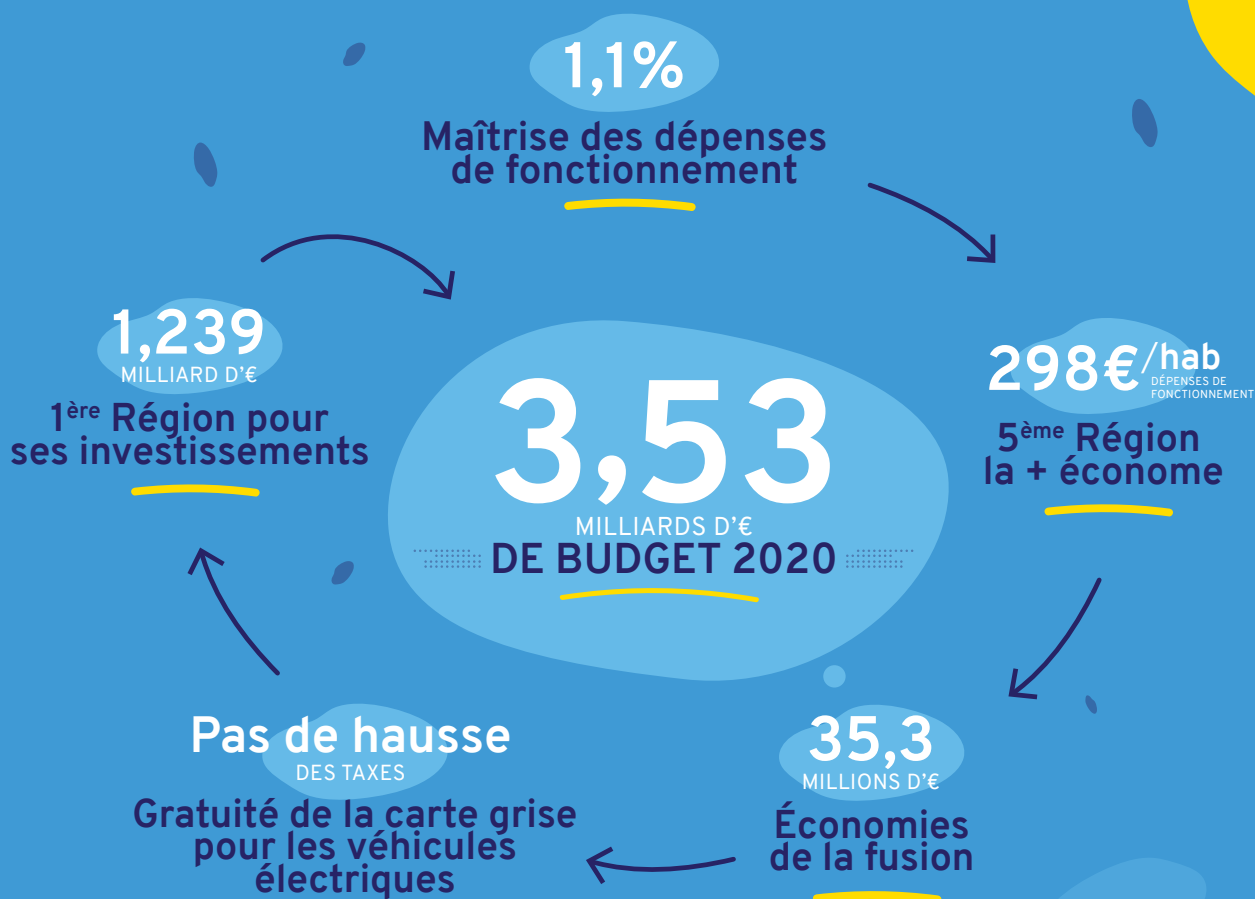
Un objectif de 35,3 M€ d'économies en 2020, soit plus de 140 M€ en cumulé d'ici 2021 :



+ 1,2 M€ économisés grâce au gel des indemnités des élus et à l'indexation sur l'assiduité en séance.

La Région confie au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional l'organisation d'un audit citoyen sur la gestion régionale. Cet audit sera remis aux élu.e.s à l'automne 2020.

Une Région bien gérée avec un investissement utile et juste pour tous



	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses d'intervention et de fonctionnement : 1431,3M€	Fiscalité directe : 901,7 M€ (CVAE, Péréquation, IFR, FNGIR, frais de gestion de la fiscalité locale)
	Dépenses de personnel : 339,1 M€	Fiscalité indirecte : 958,6 M€ (TVA, Cartes grises, TICPE)
	Fonds FEADER : 300 M€	Dotations et concours financiers de l'Etat : 246,8 M€
	Reversement à certains départements (Loi NOTRé) : 77,9 M€	Autres produits : 127,7 M€
	Intérêts et charges financières : 32,8M€	Fonds FEADER : 300,0 M€
	Autofinancement brut : 383,1 M€ (387,7 M€ en 2019)	Autres Fonds européens : 29,4 M€
INVESTISSEMENT	Remboursement du capital de la dette : 110,0 M€	Autofinancement brut 383,1 M€ (387,7 M€ en 2019)
	Dépenses d'équipements et subventions d'investissement : 1 239,0 M€ (1 237,9 M€ en 2019) (dont 117,6 M€ au titre du FEADER et FEAMP)	Dotations et participations : 160,4 M€
		Fonds européens : 210,4 M€
		Autres recettes d'investissement : 59,8 M€
		Emprunt d'équilibre : 535,4 M€ (525,9 M€ en 2019)

LES AIDES DE LA RÉGION

54 000 demandeurs d'emploi ont suivi une **formation financée** par la Région en 2018.



De 240 € à 650 € versés **chaque mois** pour les demandeurs d'emploi qui sont en formation sous certaines conditions. Possibilité d'aides aux déplacements et à l'hébergement.

4 134 jeunes aidés en 2018 pour poursuivre leur **formation à l'étranger**.



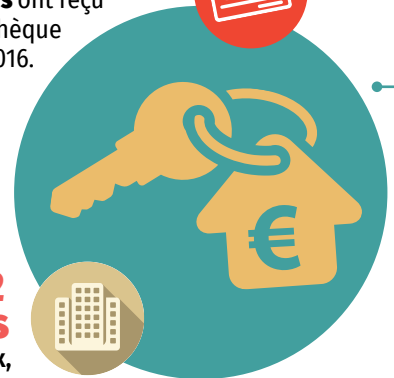
En 2018, pour 8 239 demandeurs d'emploi reconnus **travailleurs handicapés**, la rémunération oscille entre 650 € et 1930 €.

9 000 aides aux familles en difficulté pour la **restauration** de leur enfant lycéen-ne, en 2018.



Éco-chèque logement : 1500 € ou 1000 € pour les propriétaires occupant leur logement ou le louant.

56 000 foyers ont reçu l'éco-chèque depuis 2016.



12 622 logements sociaux, communaux, résidences universitaires ou foyers de jeunes travailleurs financés en 2018.



15 € de participation pour une **licence sportive UNSS**.



20 € à dépenser dans les librairies indépendantes pour **encourager la lecture** des lycéens.



1^{er} départ en vacances : 2400 enfants issus de familles modestes ont profité d'un séjour de vacances en 2019.



AU POUVOIR D'ACHAT

Formations sanitaires et sociales : prise en charge de la totalité des frais de scolarité pour 15 000 élèves par an.

Un ordinateur portable gratuit pour 55 000 élèves. 80 à 200 € d'aide pour les familles ayant des revenus plus élevés.

861 000 manuels scolaires distribués en 2019, soit une économie de 160 € environ.

4 200 étudiants ont reçu en 2019 une **bourse d'étude** pour se former aux métiers du sanitaire et du travail social.

159 000 valises gratuites contenant l'**équipement professionnel** distribuées aux élèves des filières pro.

Pass Mutuelle : jusqu'à 100 € pour souscrire à une mutuelle. **1 218 étudiants aidés** en 2018.

LA RÉGION UTILE AU QUOTIDIEN

2,5 millions de billets TER à petit prix : 1 €, 3 €, 5 €,...

Chaque billet de TER est financé à 75 % par la Région.

Plafonnement du prix des transports scolaires pour 175 000 jeunes grâce au financement de la Région.

306 lignes de car à 2 €.

Jusqu'à **2 000 € d'aide** pour l'achat de **288 voitures électriques** d'occasion.

Gratuité de la carte grise pour les véhicules hybrides et électriques.

Aide de **100 €** pour l'achat de **1 167 vélos électriques**.



133,6 M€

pour l'industrie
et les entreprises

26 M€

pour l'économie de
proximité

8 200

entreprises accompagnées

Priorité n°1 : Soutenir les entreprises pour créer de l'emploi

© Ferrer Fabien - Région Occitanie

Chaque mois, en raison de son attractivité démographique, l'Occitanie doit créer 2 000 emplois. La Région fait le choix de **soutenir les entreprises**, notamment les PME-TPE, avec des dispositifs sur-mesure, et de **les accompagner dans leurs investissements** en faveur de l'innovation, pour garantir leur développement. Depuis 2016, plus de **8 200 entreprises** ont été soutenues pour **464 M€**, soit le double des deux anciennes Régions. L'agence régionale AD'OCC a également déjà accompagné 8 000 entreprises. Par ailleurs, dans le cadre de son **plan dédié à l'industrie du futur**, la Région a déjà apporté son soutien à **84 entreprises** pour un investissement de **36 M€**.

Les principales aides aux entreprises dans le budget 2020

- **14,2 M€** pour les Pass Occitanie et **12 M€** pour les Contrats d'Occitanie.
- **32,5 M€** pour soutenir l'innovation dont **18 M€** d'aides directes.
- **8 M€** pour accroître le potentiel d'investissements des entreprises via les dispositifs FOSTER, IRDINOV 2, ALEIS innovation.
- **7,2 M€** pour soutenir les entreprises à l'export.
- **6,8 M€** dans le cadre du Plan Industrie.

Un effort maintenu pour l'économie de proximité

- **10 M€** par an sur les trois prochaines années pour l'appel à projets Entrepreneurat.
- **4,7 M€** pour les contrats « Transmission-Reprise » et **1,7 M€** pour les « contrats de croissance TPE-PME ».
- **3,2 M€** pour accroître le potentiel d'investissement des TPE-Artisanat, soit un effort de **+30%** par rapport au budget 2019.
- **4 M€** dédiés à l'économie sociale et solidaire.



Les nouveautés 2020

- Généralisation du **Hub Entreprendre** à l'ensemble des développeurs économiques.
- Déploiement d'un « **Accélérateur Petite Entreprise** » avec BPI France pour accompagner les petites entreprises vers la transition énergétique et digitale.
- Création du parcours personnalisé pour s'engager vers l'industrie du futur.
- Mise en place de contrats de filières notamment pour réussir la transition écologique avec l'industrie nautique, la santé, la mobilité durable, le véhicule autonome et connecté...

Commerces de centre-ville : un soutien exceptionnel de la Région

Suite aux mouvements sociaux de 2019 ayant particulièrement impactés les commerces des centres-villes du territoire, la Région a ainsi mobilisé au 1^{er} décembre 2019 près de **7,2 M€** :

- **4,2 M€** pour accompagner 577 commerçants en difficulté.
- **3 M€** pour 145 avances de trésorerie, avec BPI France.

Des actions de promotion, cofinancées par la Région, sont également en cours à l'occasion des fêtes de fin d'année à Montpellier, avec la CCI de l'Hérault et à Toulouse, avec la CCI de la Haute-Garonne. Ces dispositifs exceptionnels d'aides aux commerçants prendront fin au 31 décembre 2019.



Plus et mieux former pour répondre aux besoins des entreprises

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

L'action de la Région a prouvé son efficacité avec une **baisse du taux de chômage plus rapide en Occitanie qu'au niveau national**. Contrairement à d'autres Régions, l'Occitanie maintient ses efforts pour favoriser un retour rapide et durable à l'emploi : **plus de 80 000 demandeurs d'emploi seront accompagnés dans une formation financée par la Région**.

En parallèle, la Région poursuit le déploiement de sa nouvelle **offre de services Ressources Humaines à destination des entreprises**. Pour la 3^{ème} année consécutive, la Région renforcera également son soutien aux formations sanitaires et sociales avec notamment une **augmentation du nombre de bourses d'études** et l'ouverture de **parcours de formation supplémentaires**.

Sur **l'orientation et l'information sur les métiers**, la Région montera en puissance avec des actions nouvelles, de proximité et adaptées à tous les publics, proposées dans les Maisons de l'Orientation de Toulouse et Montpellier, les Maisons de Région dans les départements et les établissements scolaires.



© Boutonnet - Région Occitanie

L'emploi et la formation dans le budget 2020

- **219 M€** pour la formation et la rémunération des demandeurs d'emploi.
- **126 M€** mobilisés dans le cadre du Pacte d'Investissement dans les Compétences.
- **95,8 M€** pour les formations sanitaires et sociales.
- **20 M€** pour la nouvelle stratégie régionale en faveur de l'apprentissage.
- **11,4 M€** pour les aides directes aux apprenants des formations sanitaires et sociales.
- **8 M€** pour l'orientation et l'information sur les métiers.
- **7,3 M€** pour les travaux de modernisation, restructuration et construction des établissements de formations sanitaires à Montauban, Auch, Nîmes, Béziers et Narbonne.



Les nouveautés 2020

- Développement de l'offre de services au sein des nouvelles **Maisons de l'Orientation** de Montpellier et Toulouse-centre.
- Lancement de la **nouvelle stratégie régionale en faveur de l'apprentissage**.
- Dispositif « **Innov'Emploi Modernisation** » afin d'accompagner les organismes de formation en matière d'innovation pédagogique et d'appropriation des outils numériques.
- **Lancement de l'Observatoire 4.0**, un comparateur en temps réel du contenu des offres d'emploi et des savoir-faire et compétences développés dans les formations.
- Lancement début 2020 d'un grand **plan d'actions d'information sur les métiers** dans des secteurs qui recrutent.

BILAN DEPUIS 2016

- **207 Pass Conseil RH** accordés à des TPE-PME.
- **164 000 demandeurs d'emploi** ont suivi une formation financée par la Région.
- **49 000 apprenti.es** bénéficiaires des aides au transport et à la restauration chaque année.
- **4 200 étudiant.es** bénéficiaires en 2019 d'une bourse pour se former aux métiers sanitaires et sociaux.
- Prise en charge chaque année de la totalité des frais de scolarité de **plus de 2 500 élèves** en formations sanitaires et sociales.
- **20 antennes de l'Ecole régionale du numérique** ouvertes dans les départements.

Orientation : une offre d'information de proximité renforcée

- Des lieux d'accueil des publics, avec les **Maisons de l'Orienta-tion** à Toulouse et Montpellier et dans les **Maisons de la Région** installées dans chacun des 13 départements.
- Un **plan d'actions inédit** qui concernera en priorité les **métiers en tension** (voir ci-contre).
- Une nouvelle plateforme en ligne dédiée à l'orientation et à l'information sur les métiers et les formations : **MeFormerEnRegion.fr**
- Les **salons TAF** dans tous les départements et des événements dédiés à la promotion des métiers et des formations.
- De **nouveaux outils numériques** d'aide à la recherche d'un emploi, d'un stage en 3^{ème} ou d'un contrat d'apprentissage.

La Région candidate au pilotage régional de Pôle Emploi dans le domaine de la formation professionnelle

En Occitanie, la Région a déjà un partenariat très étroit avec Pôle Emploi et s'est donc positionnée comme candidate à l'expérimentation annoncée par le Gouvernement en octobre 2019.

Un plan d'actions inédit d'information sur les métiers

Début 2020, la Région lancera en partenariat avec les filières concernées un grand plan d'actions pour informer tous les publics sur les métiers qui recrutent : BTP, agriculture et agro-alimentaire, industries, énergies renouvelables, numérique, hôtellerie-restauration, artisanat, santé et médico-social...

Une première enveloppe de 650 000 € sera mobilisée pour soutenir 32 actions.

Formations sanitaires et sociales : la Région investit pour des métiers au service de l'humain

- La Région augmente son budget dédié aux **aides directes aux apprenants** de 8%, en le portant à **11,4 M€**.
- **Nouveauté 2020** : la Région mobilisera près de **2 M€** dans le cadre du PIC pour financer **plus de 500 parcours supplémentaires** de formations dédiés à des demandeurs d'emploi.
- Opérations de **renovation et reconstruction** d'établissements : à Montauban, Auch, Nîmes, Béziers et Narbonne pour un montant global de **7,3 M€**.
- La Région poursuivra l'expérimentation des **Contrats de fidélisation** des élèves aides-soignants dans les zones rurales.

Apprentissage : la Région reste mobilisée

La loi de 2018 retirant aux Régions le pilotage de l'apprentissage entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Cette réforme réduit les recettes de la Région de **88 M€**. Toutefois, afin de continuer à soutenir cette voie indispensable de formation, la Région a décidé de lancer **une nouvelle stratégie en faveur de l'apprentissage avec 4 priorités**.

1. Mise en place d'une coordination régionale avec les acteurs de l'apprentissage.
2. Soutien en direction des CFA pour maintenir un aménagement du territoire équilibré.
3. Modernisation de l'appareil de formation.
4. Promotion de l'apprentissage et information sur les métiers.

Cette stratégie est dotée d'une enveloppe de 20 M€ dont 10 M€ en investissement. Comme s'y était engagée Carole Delga, les apprenti.es qui en auront fait la demande d'ici fin 2019 recevront les aides proposées par la Région jusqu'en juin 2020 (IoRdi, aides au transport, à la restauration, à l'hébergement et pour le permis de conduire).

La Région s'était fixée comme objectif d'atteindre le cap des 40 000 apprenti.es d'ici fin 2021. Avec une progression des effectifs de 13 % par rapport à 2016, cet objectif sera atteint dès le 1^{er} janvier 2020.



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

413,5 M€
pour l'éducation et
la jeunesse

**2 nouveaux
lycées**
à la rentrée 2020



Education & Jeunesse : pour une éducation de qualité et de proximité

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Avec 400 € d'économies réalisées en moyenne par les familles grâce à la Carte Jeune, l'Occitanie garantit la rentrée la moins chère de France.

En 2020, la Région **maintient et renforce son investissement afin d'offrir à tous les moyens de réussir**. Elle poursuit sa politique de construction, d'entretien et de rénovation des lycées avec 2 nouveaux établissements inaugurés à la rentrée 2020 : le **lycée Simone Veil à Gignac (34)** et le **lycée Martin Malvy à Cazères (31)**, venant s'ajouter aux 5 autres déjà construits depuis 2016, tous à **énergie positive**.

Elle s'engage également pour l'amélioration des conditions de vie des lycéens à travers une alimentation saine et locale, grâce au dispositif « **L'Occitanie dans mon Assiette** », tout en veillant à leur donner les moyens de participer à la vie citoyenne via le **Conseil Régional des Jeunes**, la réalisation des projets **Occit'avenir** ou les **budgets participatifs** dans les lycées.

L'éducation et la jeunesse dans le budget 2020

CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES LYCÉES

- **152 M€** pour les chantiers de réhabilitation de lycées sur l'ensemble du territoire.
- **68 M€** pour les dotations de fonctionnement des 223 lycées publics de la région.
- **43 M€** pour la construction de 4 nouveaux lycées : Gagnague (31), Sommières (30), Gignac (34) et Cazères (31).

EQUIPEMENT DES LYCÉES ET DES LYCÉENS

- **32 M€** pour le renouvellement et la modernisation des équipements pédagogiques des lycées et **5,5 M€** pour la maintenance informatique des lycées.
- **29 M€** pour fournir loRdi dans le cadre de la démarche de labellisation numérique des lycées et de lutte contre la fracture numérique.
- **14,5 M€** pour la fourniture de manuels scolaires papier ou numérique dans les lycées.
- **6 M€** pour le développement des usages numériques pédagogiques.
- **4,5 M€** pour la fourniture du 1^{er} équipement pour les lycéens professionnels.

QUALITÉ DE VIE ET PARTICIPATION DES LYCÉENS

- **2,6 M€** pour «L'Occitanie dans mon assiette» et le plan de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **1,7 M€** pour la conduite des projets Occit'avenir et l'organisation de la 2^{ème} édition du JOUR J.

BILAN DEPUIS 2016

- **En moyenne 400 € d'économies par jeune** réalisées chaque année.
- **Plus de 700 M€** mobilisés pour la construction, la rénovation et l'entretien des lycées.
- **63,5 M€ investis** pour la distribution de **152 500 loRdi depuis 2017**.
- Chaque année, **1,2 millions de manuels scolaires distribués**, dont 263 000 numériques, soit une **économie de plus de 180 € par élève**.
- Chaque année, **164 000 premiers équipements commandés** et distribués.
- **95% des lycées d'Occitanie labellisés « lycée numérique »** à la rentrée 2019.
- **112 lycées** accompagnés dans le cadre du dispositif « **L'Occitanie dans mon assiette** ».



Les nouveautés 2020

- **108 000 familles verront le montant de l'abonnement transports passer de 90 € actuellement à 45€ à la rentrée** de septembre 2020, avant la gratuité totale en septembre 2021.
- **Organisation du Jour J**, rassemblant 5 000 jeunes de toute l'Occitanie, le 14 mai prochain, à Montpellier.
- Premières réalisations des projets portés par le CRJ.



© Darnaud Antoine - Région Occitanie

69,46 M€

pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

39 nouvelles formations

ouvertes

Enseignement supérieur et recherche : une dynamique d'investissement forte

© Jondreville Eric - Région Occitanie

1^{ère} région française pour l'effort de R&D (3,7% du PIB régional), l'Occitanie est également très attractive pour les étudiant.e.s : de 199 000 étudiant.e.s en 2018 à **249 000 étudiant.e.s en 2019**. En réponse à ces enjeux, la Région agit pour relever le double défi de l'excellence de l'enseignement supérieur et de la démocratisation de son accès aux jeunes, où qu'ils vivent et quel que soit leur parcours, en mobilisant **cette année encore un budget volontariste**.

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans le budget 2020

• **2,9 M€** pour soutenir le développement des villes universitaires d'équilibre : ouverture de formations, projets de pédagogies innovantes des IUT, etc.

• **24,5 M€** pour la **réalisation de 28 opérations immobilières structurantes** en cours sur l'ensemble du territoire. Lancement de nouvelles opérations, dont :

- > les travaux de réhabilitation de transition énergétique du secteur 3A de l'Université Toulouse-III-Paul-Sabatier,
- > la 3^{ème} tranche de réhabilitation énergétique des IUT de l'Université de Montpellier,
- > la construction du restaurant universitaire de Rodez sur le campus St Eloi,
- > la construction du bâtiment Incubasciences et du Learning Center Santé à Montpellier.

• **18,24 M€** pour les dispositifs régionaux dédiés à la recherche, à l'innovation et à la diffusion de la culture scientifique.

BILAN DEPUIS 2016

• **116 M€** pour la réalisation de **grands projets immobiliers** sur l'ensemble du territoire dont : le **Pôle Chimie Balard** à Montpellier, **ARCAD** à Montpellier, le **CEA Tech** à Toulouse et la **Maison de Campus** de Castres.

• **39 nouvelles formations** ouvertes dont **7** sur des diplômes de DUT, **21** sur des licences et licences pro, **5** sur des diplômes d'ingénieurs et **6** en Masters dans les villes universitaires d'équilibre.

• **10,8 M€** pour la **mobilité internationale** permettant d'accompagner **7 942 jeunes** engagés dans des parcours de formation professionnelle et/ou universitaire.



Les nouveautés 2020

• La Région ouvrira de nouveaux **campus connectés** et poursuivra l'expérimentation des 3 campus existants initiée en 2019, afin d'offrir aux jeunes bacheliers dans les territoires un panel élargi de formations supérieures en s'appuyant sur la formation à distance.

• **Préparation du futur CPER 2021-2027 structuré autour de deux axes :**

- > la promotion d'un nouveau modèle de développement orienté vers la transition écologique,
- > le rééquilibrage territorial et la lutte contre tous les déterminismes sociaux et territoriaux.



51,2 M€
pour l'agriculture,
l'agro-alimentaire et la
viticulture
+ 10% d'aides
aux agriculteurs

Pour une agriculture et une viticulture de qualité

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie

L'alimentation, et à travers elle, la **qualité des produits**, est une priorité. La Région Occitanie en a fait sa **grande cause régionale** en 2018 et 2019 avec la mise en place du **Pacte Alimentation Durable**, qui répond aux attentes sociétales et apporte un soutien aux professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.

Les priorités sont données au renouvellement et au développement des exploitations, à l'accompagnement à la conversion ou au maintien de l'agriculture biologique et à la promotion des produits régionaux, en France mais également à l'international. En 2020, la Région amplifiera son action avec le déploiement de sa stratégie agriculture durable Occitanie.

La Région, en tant qu'autorité de gestion des fonds européens FEADER fait ainsi bénéficier les exploitations, les entreprises et les territoires de l'effet levier de ces 2 Programmes de Développement Rural (PDR) qui représentent 2 Mds € pour la période 2014-2020.

L'agriculture dans le budget 2020

- **11,4 M€** d'aides aux **exploitations agricoles**.
- **11 M€** d'aides aux **entreprises agro-alimentaires**.
- **12,2 M€** pour la **promotion des produits**, l'appui aux manifestations de valorisation et la marque Sud de France, label des produits d'Occitanie.
- **5,5 M€** d'aides au **maintien** et à la **conversion bio**.
- **2,25 M€** de soutien et d'accompagnement de la **forêt** et de la **filière bois**.
- **1,9 M€** d'aides à l'**installation des agriculteurs**.
- **1 M€** pour faire face aux **intempéries**.

BILAN DEPUIS 2016

- **227 PASS** accordés aux filières **fruits et légumes / viticulture / oléiculture / agroalimentaire**, pour un montant de 2,75 M€.
- **2 908 actions d'accompagnement à la transition en bio**, l'Occitanie venant de franchir fin 2019, la barre des **10 000 exploitations Bio**.
- **4 633 installations de jeunes agriculteurs** sur l'ensemble du territoire depuis 2016.
- **1 500 PASS élevage** et 6,3 M€ permettant de financer les petits investissements.



Les nouveautés 2020

- Lancement de **contrats de filières** dans les secteurs **viticole, de l'élevage, des légumineuses et de l'agro-alimentaire**.
- Mise en place d'une **stratégie pour une agriculture durable**.
- Concrétisation d'**actions fortes en matière d'alimentation** : les assises de la distribution, la création d'une plateforme d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, le soutien aux initiatives anti-gaspi et le renforcement d'actions en cours telles qu'Occitanie dans mon assiette.

108,4 M€
pour la transition
écologique et énergétique

231 000
arbres plantés

La Région relève le défi de la transition écologique et énergétique

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

Face à l'urgence climatique et à la nécessaire diminution de la consommation d'énergies fossiles, la Région Occitanie poursuit en 2020 le déploiement de sa politique énergétique afin d'amener progressivement le territoire vers l'objectif fixé : devenir la 1^{ère} région à énergie positive d'Europe.

Réduction des besoins énergétiques, développement des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, gestion de la ressource en eau, accompagnement des filières... Autant de combats que la Région mène de front grâce au déploiement d'une stratégie globale incarnée par plusieurs actes forts dont le déploiement de l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) et le lancement de plusieurs appels à projets afin d'accompagner les démarches exemplaires sur le territoire.

Engagée pour le développement de nouvelles filières, **la Région souhaite également faire de la transition écologique une opportunité pour l'économie de ce territoire et l'emploi.**



! Les nouveautés 2020

- **Lancement d'un budget « Climat »** qui propose d'intégrer les effets du changement climatique dans l'ensemble des politiques régionales.
- **Mise en œuvre des 1^{ers} projets citoyens issus du budget participatif « Ma Solution pour le Climat ».**
- **Lancement du plan « Bâtiment durable en Occitanie »** pour accompagner la transition écologique des entreprises.
- **Mise en place des 1^{ères} actions du Plan Hydrogène régional.**

BILAN DEPUIS 2016

- **41 547 Eco-chèques Logement** émis, pour **61,9 M€** de subventions allouées et un montant global de **442 M€ de travaux réalisés.**
- **117 opérations de rénovation énergétique de logements sociaux** réalisées, soit 5 000 logements sociaux concernés et **23 M€** de subventions versées.
- **26 projets lauréats de l'appel à projets Bâtiments NoWatt** depuis juillet 2017, soit **12 M€** de subventions régionales pour un montant global de **95 M€** de travaux réalisés.
- **35 lauréats retenus dans le cadre de l'appel à projets ENR Cooperatives et citoyennes.**

La transition écologique et énergétique dans le budget 2020

Déploiement de la stratégie RePOS

• **44,6 M€** en faveur du programme « **Energie – Air Climat** » dont **5,5 M€** pour le **développement des énergies renouvelables** et **3,5 M€** pour l'amélioration de l'**efficacité énergétique des bâtiments**.

• **15 M€** alloués au dispositif Eco-chèque Logement et **1,3 M€** au tout nouveau **Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (SPIRE)**.

• **16,4 M€** pour financer l'AREC et son rôle de conseil, d'ingénierie et de financement des projets d'ENR.

Préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel

• **8,8 M€** pour le programme « Biodiversité et Patrimoine naturel », dont 2 M€ consacrés à la stratégie régionale de la biodiversité et **4,2 M€** pour l'accompagnement des 7 Parcs Naturels Régionaux.

Gestion de la ressource en eau et prévention des risques d'inondation

• **14,2 M€** pour le **Plan d'Intervention régional pour l'eau** visant à assurer à tous les habitants une gestion intégrée de l'eau et des risques.

• **5 M€** destinés à la **lutte contre le risque d'inondations**, ainsi qu' **1 M€** pour abonder le **Fonds de solidarité catastrophes naturelles** qui permet d'aider les reconstructions en cas d'inondation.

• **5 M€** pour l'accompagnement et le développement d'une **utilisation raisonnée de l'eau en agriculture**.

2020, l'année de l'arbre en Occitanie !

Doté d'1 M€ pour 2019, le plan régional "Arbre et carbone vivant" s'articule autour de 4 axes majeurs :

• **La protection des forêts**, véritables réservoirs de carbone et de biodiversité, avec la protection d'une vieille forêt pyrénéenne (Montious - 65) via la **création d'une nouvelle Réserve Naturelle Régionale**. Un fonds d'acquisition de vieilles forêts, de forêts en voie de maturation et de sites abritant une trame « vieux arbres – vieux bois » sera mis en place pour **300 000 €** par an, pour assurer leur reconversion.

• **La plantation de 231 000 arbres** d'essences locales, soit l'équivalent d'un par lycéen.ne chaque année.

• **L'organisation** d'évènements dédiés à « **L'année 2020, l'année de l'arbre** », le lancement d'une opération « **A chacun son arbre** » de parrainage auprès des jeunes lycéen.ne.s via la Carte Jeune.

• **L'impulsion d'une économie vertueuse** autour de l'arbre, avec notamment la restauration du patrimoine arboré du Canal du Midi.

821,9 M€

pour les transports et les mobilités

+37 000 places quotidiennes dans les TER liO



Mobilités : la Région accélère

© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

L'année 2020 sera celle de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation des Mobilités pour laquelle la Région Occitanie a notamment obtenu la mise en place de **sociétés de financement** permettant de relancer les 2 projets de **LGV** : Bordeaux – Toulouse et la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP). **Elle expérimentera la maîtrise d'ouvrage directe** des travaux sur les lignes **Alès-Bessèges et Montréjeau-Luchon**.

La **Région amplifiera en 2020 les dessertes sur son territoire**, avec **37 000 places quotidiennes supplémentaires dans ses trains liO**, soit 40 % de plus qu'en 2019.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

En 2020, les Etats Généraux du rail portent pleinement leurs fruits

Alors que l'Etat et la SNCF abandonnent l'entretien lourd d'une partie du réseau ferroviaire, la Région concrétisera cette année de nombreux projets en matière de **modernisation du réseau** avec la poursuite des travaux sur le **nœud toulousain**, l'amélioration du doublement et les études de l'allongement des quais **Nîmes-Montpellier** et la **halte de Saint-Césaire**, la signalisation de l'axe **Toulouse-Tarbes**...

Les transports ferroviaires dans le budget 2020

● **320,9 M€** pour l'exploitation des trains régionaux liO et Intercités.

● **80,8 M€** pour le renouvellement du matériel roulant.

● **41,8 M€** pour la **modernisation des lignes**.

● **4,7 M€** pour la relance des projets de **LGV Bordeaux-Toulouse** et la **LNMP**.

● **4 M€** pour l'agenda d'accessibilité aux **personnes en situation de handicap** (Ad'AP).



Les nouveautés 2020

● Une mesure attendue par les usagers : **acceptation des titres de transports** à tarifs régionaux à bord des **Intercités** Toulouse-Bayonne, Paris-Limoges-Toulouse, et Bordeaux-Marseille.

● **Expérimentation** de la réalisation des **travaux en maîtrise d'ouvrage directe** sur les lignes Montréjeau-Luchon et Alès-Bessèges.

● Livraison des **18 rames Régiolis** et mise en circulation de **3 rames Régiolis Coradia Liner** sur « le Cévenol ».

● Achat de nouvelles **rames à hydrogène**.

Le déploiement des transports collectifs routiers et l'adaptation de la tarification

La Région Occitanie poursuit son action en faveur d'une **mobilité efficace** pour les habitants du territoire, à des **tarifs très attractifs**. En faveur des scolaires, **le prix de l'abonnement sera divisé de moitié** afin de préserver le pouvoir d'achat des familles et la gratuité pour les internes sera maintenue. Les **parcours seront également réétudiés dans le Gard et dans les Pyrénées-Orientales** afin d'amplifier l'offre de transports.



Les nouveautés 2020

• **108 000 familles verront le montant de l'abonnement** transport passer de **90 € actuellement à 45€ à la rentrée** de septembre 2020, avant la gratuité totale en septembre 2021. Fin de la tarification kilométrique d'ici fin 2020 au profit d'une **tarification forfaitaire : 2 € par trajet**, 15 € le carnet de 10 voyages et 390 € l'abonnement annuel.

• La gestion des transports routiers départementaux (lignes régulières et transports scolaires) du **département des Hautes-Pyrénées**.

• La préparation avec les collectivités locales d'un **plan vélo** et le **soutien au covoiturage**.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

Les transports routiers dans le budget 2020

• **310 M€** pour l'exploitation des **transports collectifs routiers**, soit une progression de + 4,5 M€, en raison du transfert de la compétence des Hautes-Pyrénées et de la hausse du gasoil (+17%).

• **5 M€** de soutien aux projets de **voiries départementales** et **8,3 M€** pour le financement des **projets structurants d'Etat**.

• **4,7 M€** pour l'aménagement des **pôles d'échanges multimodaux**.

• **2,6 M€** pour réduire les **tarifs des transports scolaires** et **750 000 €** pour la **gratuité** en faveur des internes.

• **1,7 M€** pour accompagner les services de **transports à la demande**.



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

Lancement d'une votation d'initiative citoyenne pour l'ouverture des transports scolaires à d'autres publics

A l'initiative d'une citoyenne de Lozère, et conformément à ses engagements en faveur de la citoyenneté active, la Région lancera une procédure de votation d'initiative citoyenne. Le but : interroger les habitants sur l'ouverture à d'autres publics des transports scolaires gérés par la Région.

Eco-chèque mobilité : jusqu'à 400 € d'aides à l'achat vélo électrique et jusqu'à 240 € pour un vélo classique

La Région Occitanie a adopté dès décembre 2018 un **vaste plan en faveur des mobilités**, renforcé en mars 2019. Depuis son lancement, **l'éco-chèque mobilité** a permis d'accompagner l'achat de **1 667 vélos** à assistance électrique et **288 véhicules électriques** ou hybrides rechargeable d'occasion.

Aujourd'hui, la Région va encore plus loin, en investissant **1 M€ supplémentaires** dès 2020, pour :

- **L'extension du dispositif de l'éco-chèque mobilité,**
- Le soutien au **déploiement du télétravail,**
- La **conversion au GNV et à l'hydrogène,**
- La construction d'un **plan régional d'infrastructures cyclables.**

Nouveauté de cet éco-chèque : la Région **augmente sa participation à l'acquisition d'un vélo avec assistance électrique ou d'un vélo classique** pour les trajets domicile-travail. Pour les vélos électriques, cela représente jusqu'à **400 €** d'aides pour les personnes non imposables (150 € actuellement) et **250 €** pour les personnes imposables (100 € actuellement).

Ce nouveau dispositif sera désormais également **ouvert à l'acquisition d'un vélo dit « classique »** avec une aide allant jusqu'à **240 €** pour les personnes non imposables et **150 €** pour les personnes imposables.

En complément, le « forfait mobilité durable » inscrit dans la Loi d'Orientation des Mobilités – permet à l'employeur de prendre en charge jusqu'à 400 € d'indemnité kilométrique des cyclistes.

Autre mesure, la Région étendra **aux collectivités**, sous condition de taille, **l'éco-chèque mobilité d'aide à l'acquisition d'un véhicule électrique.**



Une société publique locale pour trois aéroports régionaux

La nouveauté 2020 dans le secteur aéroportuaire sera le démarrage de la gestion des aéroports de Perpignan et de Carcassonne par la **Société Publique Locale Aéroport Régionale (SPLAR)** à compter du 1^{er} janvier 2020.

Choix inédit en France, cette nouvelle société reprendra l'exploitation des aéroports, leur développement, leur gestion et leur entretien. La Région est actionnaire de cette SPL à hauteur de **62%**.

82,4 M€
pour l'économie bleue,
les infrastructures
portuaires et la
poursuite du Plan
Littoral 21

450
projets Plan Littoral 21
soutenus

Préservation et développement durable : La Région agit pour le littoral

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Face aux enjeux climatiques, démographiques ou économiques, les actions soutenues par la Région visent à **mobiliser tous les atouts de son littoral pour faire de la Méditerranée et de son économie bleue, des forces du territoire**. Les investissements continus menés dans les ports (Sète-Frontignan, Port-La Nouvelle et Le Grau-du-Roi) ont pour ambition d'adapter les infrastructures existantes aux nouveaux enjeux climatiques et faire de ces ports de véritables leviers économiques. En 2020, les travaux d'extension de Port-La-Nouvelle continueront avec la construction de la digue Nord et du quai lourd dédié aux éoliennes en mer, confirmant ainsi l'ambition de la Région de devenir leader sur le développement d'éoliennes flottantes en mer Méditerranée.

L'économie bleue dans le budget 2020

• **3,5 M€** seront engagés pour la poursuite du **Plan Littoral 21**, sur un budget global de **9,3 M€**.

• **70 M€** d'investissements pour les **ports régionaux**, qui seront notamment dédiés à la poursuite des travaux d'extension de Port-La-Nouvelle et également :

> **3 M€** en 2020, pour la construction d'une nouvelle drague à hydrogène qui assurera, en 2021, l'entretien des trois ports régionaux. Budget total de **29 M€**.

> **4 M€** pour l'intermodalité des marchandises: poursuite des travaux de renouvellement des voies ferrées des ports de Sète-Frontignan et de Port-La-Nouvelle ainsi que ceux de la ligne Colombiers-Maureilhan, engagés en 2019.

> **100 000 €** pour les études préalables au remplacement des pontons flottants du port de pêche du Grau-du-Roi.

BILAN DEPUIS 2016

• **Plan Littoral 21** : depuis son lancement en 2017, **plus de 450 projets** ont pu être soutenus, atteignant 1 Mds € d'investissement avec un an d'avance.

• **Inauguration de l'expérimentation sur l'habitat flottant** dans le port de plaisance de Gruissan avec notamment la présentation des deux premiers lodge-boats.

• Depuis 2016, **8,2 M€ mobilisés par la Région** et **9,3 M€ de FEAMP** ont permis d'accompagner plus de **47,4 M€ d'investissement** d'entreprises régionales dans les filières pêche et aquaculture, spiruline, aquaponie et aquaculture continentale.

• Remplacement par la Région du **pont Sadi Carnot** à Sète pour un coût de **10 M€** cofinancé avec l'agglomération de Sète et le Département de l'Hérault.



Les nouveautés 2020

- Signature du **contrat de filière du nautisme et de la plaisance** pour structurer et animer la filière, l'adapter aux nouveaux usages et faire émerger des pratiques vertueuses et innovantes.
- Lancement d'un **appel à projets « Avenir Littoral »** pour faire émerger et accompagner les projets innovants des entreprises de l'économie bleue.
- Lancement d'**études sur le navire de pêche du futur** et du **contrat de filière sur l'aquaculture** en Occitanie.

80,17 M€

pour l'action territoriale, le foncier et l'urbanisme

16,59 M€

pour la montagne et la ruralité

450 communes engagées dans la démarche "Bourg-Centre"

Une Région partenaire de tous les territoires

© Viet Dominique - Région Occitanie

Depuis 4 ans, la Région déploie son **plan d'actions au service de la République des Territoires**. Cette volonté se matérialise notamment dans la poursuite de l'**élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)**, engagée en 2017. L'année 2020 marquera à ce titre le **lancement de l'enquête publique**.

La Région poursuit son **partenariat de proximité** au travers des 56 Contrats Territoriaux, des 286 contrats « bourgs-centres » déjà adoptés et des nouveaux contrats qui seront finalisés en 2020.

Avec le **Plan « Montagnes d'Occitanie, Terres de vie » engagé en 2019**, et la 2^{ème} session du Budget Participatif Citoyen pour la montagne, la Région amplifie des réponses innovantes pour ces territoires qui couvrent 54% de la superficie régionale.

Il s'agira également pour la Région de déployer sa **stratégie foncière**, autour notamment du programme reconquête des friches et d'un fonds régional sur le foncier agricole. D'autre part, comme elle le fait depuis 2016, la Région interviendra aux côtés des collectivités locales pour **accompagner les projets visant à soutenir la vitalité des territoires**, en matière d'équipements et aménagements publics ou encore de développement d'activités économiques.

En parallèle, la Région et l'Etat, en lien avec l'ensemble des partenaires régionaux, négocieront en 2020 le futur Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2021-2027. Il comprendra **les grands équipements qui permettront de préparer l'avenir de l'Occitanie** et de ses territoires, en cohérence avec les priorités d'« Occitanie 2040 ».

L'action territoriale dans le budget 2020

• **27,8 M€** dans le cadre du déploiement des politiques territoriales (Contrats Territoriaux et Bourgs-Centres) dont **9 M€** pour accompagner les opérations visant à renforcer la **vitalité des territoires** (aménagement d'espaces publics, accessibilité et rénovation énergétique d'équipements, création de lieux en faveur de la petite enfance).

• **12,5 M€** pour l'achèvement du **plan régional Très Haut Débit** (THD'OC).

• **12,1 M€** au titre de son action pour **l'aménagement économique du territoire** (commercialisation des 40 Occitanie Zones Economiques, OZE).

• **3,6 M€** pour soutenir **l'animation et l'ingénierie des territoires**, notamment la poursuite du Plan Camargue.

• **2 M€** dans le cadre du programme « **Reconquête des friches** ».

• **1,5 M€** au titre du **Plan Canal du Midi** (maintien et reconstitution de la voute arborée, rénovation du patrimoine architectural, offre de services, réalisation de la voie verte...).



Les nouveautés 2020

• Dans le cadre de la démarche « **Occitanie 2040** », la **Région engagera l'enquête publique et lancera un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** afin d'accompagner les territoires pour la mise en œuvre des orientations du schéma régional.

• Au titre de sa **stratégie foncière**, elle amplifiera le programme reconquête des friches, engagera la mise en œuvre d'un **fonds régional sur le foncier agricole** pour agir en priorité sur l'installation d'agriculteurs et sur la transmission en favorisant l'agro-écologie, préfigurera la création d'un **opérateur régional « Eviter-Réduire-Compenser »**.

BILAN DEPUIS 2016

- Création et installation de l'**Assemblée des territoires** réunissant 158 élus locaux représentant les 73 bassins de vie d'Occitanie (**7** réunions plénières depuis 2016).
- Plus de 200 M€** mobilisés dans le cadre des **56 Contrats territoriaux**.
- 450** communes déjà engagées dans la démarche « **bourg-centre** ».
- 150 M€** mobilisés pour accompagner les 13 départements dans le déploiement du **Très Haut Débit**.
- 39** projets de reconversion de **friches industrielles** accompagnés.
- 40** OZE labellisées (Occitanie Zones Economiques).



La montagne et la ruralité dans le budget 2020

- 5,5 M€** dans le cadre des fonds européens (FEDER) interrégionaux Pyrénées 2014-2020 pour le développement d'activités, la valorisation du patrimoine pyrénéen et la diversité des activités touristiques.
- 3,5 M€** au titre du dispositif « **Pass Avances Leader** » permettant de verser des avances aux territoires en attente de réception de fonds européens.
- 3,3 M€** dans le cadre des fonds européens FEADER dédiés au **développement rural**.
- 1,04 M€** pour la poursuite de **l'innovation et de l'expérimentation** dans le cadre du "Plan Montagnes d'Occitanie, Terres de Vie" au travers notamment du budget participatif dédié.
- 1,5 M€** afin d'accompagner les organismes pour le **développement des zones de massif**.

BILAN DEPUIS 2016

- Création du **Parlement de la Montagne** début 2018 réunissant **plus de 650** acteurs de la montagne.
- Elaboration et mise en œuvre du «**Plan Montagnes d'Occitanie, Terres de Vie**», en concertation avec l'Etat et les acteurs locaux.
- 17** projets retenus pour un total de **900 000 €** dans le cadre de la première session du budget participatif « **Imaginez les Montagnes de Demain** » (lire en page 30).
- 1 300** projets portés par des GAL financés à hauteur de **47 M€** au titre des fonds européens FEADER.

116,4 M€

pour les solidarités et la justice sociale

13,45 M€

pour la politique de la ville

20 000

logements sociaux livrés



L'Occitanie, la Région du lien

© Boutonnat Laurent - Région Occitanie

Profondément attachée aux valeurs de solidarité et de justice sociale, la Région Occitanie est engagée pour la **réduction de toutes les formes d'inégalités et de discriminations**.

Elle se mobilise pour maintenir ou recréer sur l'ensemble du territoire le lien qui est au cœur de la vie en société : soutien au logement social, lutte contre la désertification médicale, aide concrète aux associations, plans régionaux en faveur de l'égalité Femmes/Hommes ou de l'inclusion des personnes en situation de handicap...

Elle s'engage également en faveur des 105 quartiers prioritaires de la Politique de ville en soutenant les projets, les **associations et les acteurs qui œuvrent au quotidien pour améliorer le renouvellement urbain et le cadre de vie**.

Les solidarités et la justice sociale dans le budget 2020

- **67 M€** pour l'inclusion des **personnes en situation de handicap** dont **54 M€** pour la prise en charge de la rémunération et la formation des travailleurs.
- **30,5 M€** pour le **soutien aux associations** du territoire.
- **12 M€** pour le développement du **parc de logements sociaux** locatifs.
- **2,5 M€** afin de lutter contre la **désertification médicale** avec la création de maisons et centres de santé pluri-professionnels.
- **1,5 M€** dans le cadre de la politique de **lutte contre toutes les formes de discriminations**.
- **1,5 M€** destinés à garantir une **égalité réelle entre les femmes et les hommes**.

La politique de la ville dans le budget 2020

- **2,7 M€** dans le cadre du **soutien aux associations** dans les quartiers prioritaires.
- **550 000 €** pour la poursuite de l'appel à projets relatif à **l'aide à la création d'entreprises** dans les quartiers prioritaires.

BILAN DEPUIS 2016

- **Plus de 75 000 jeunes sensibilisés** à l'égalité grâce au **dispositif Génération Egalité** avec 3 700 séances réalisées directement dans les lycées, CFA et ER2C.
- **20 000 logements** livrés mobilisant plus de **37 M€**.
- **Près de 40 M€** pour la **mise en accessibilité de lieux publics** à travers le Plan Régional d'actions Handicap 2018-2020.
- **120 M€ mobilisés** en faveur du soutien à 6 000 associations sur l'ensemble du territoire.
- **1 658 projets** accompagnés dans le cadre de la politique de la ville depuis 2016 pour un montant de **10,9 M€** et 68 projets au titre du FEDER FSE pour un montant d'aide de **36,5 M€**.



Les nouveautés 2020

- **Mise en œuvre du Plan Régional pour un territoire sans perturbateurs endocriniens.**
- **Journée internationale des droits des femmes** mise à l'honneur par la Région dans tous les territoires, dans les Maisons de la Région.
- **Prorogation des 39 contrats de ville** jusqu'en 2022.



67,45 M€
pour l'économie
touristique et le
thermalisme

40
Grands Sites Occitanie /
Sud de France

Pour un tourisme durable, responsable et innovant

© Darraud Antoine - Région Occitanie

La Région poursuit son plan d'actions pour un tourisme durable et innovant dans les territoires, en 2020, en faisant des habitants les principaux bénéficiaires des équipements et infrastructures dédiés à l'accueil de touristes.

Avec une exigence transversale axée sur le respect de l'environnement et de la biodiversité, **la Région s'engage pour un développement touristique comme outil d'aménagement du territoire**, dans sa capacité à maintenir les commerces et services de proximité notamment en zone rurale.

Focus sur la saison 2019

La fréquentation touristique globale au 31 octobre 2019 est estimée à 183 millions de nuitées, dont 77 % entre avril et septembre 2019.

Par rapport à 2018, le nombre de nuitées dans le secteur marchand a augmenté de 0,9 % grâce à une hausse de fréquentation dans les hôtels et les campings de la région.

Avec 14,3 % des nuitées touristiques de métropole, **l'Occitanie se place cette année au 3^e rang des régions les plus fréquentées durant la saison estivale**, derrière l'Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine.

L'économie touristique et le thermalisme dans le budget 2020

- **25,8 M€** pour le soutien à la **création et à la modernisation d'équipements** et aménagements touristiques.
- **11 M€** dans le cadre de **l'aide aux entreprises** touristiques via deux dispositifs dédiés (Pass et Contrats).
- **10 M€** de dotation pour le **fonds tourisme** avec la BEI.
- **9,88 M€** pour la **promotion touristique** via notamment le Comité Régional du Tourisme (CRT).
- **8,45 M€** pour la poursuite du programme **Grands Sites Occitanie / Sud de France**.
- **5,7 M€** au titre des travaux de modernisation du **Parc des expositions de Montpellier** (total de **80 M€** à l'horizon 2024).
- **3,45 M€** de fonds FEDER pour soutenir les projets d'hébergements touristiques ainsi que les projets Grands Sites.

BILAN DEPUIS 2016

- **162 Pass tourisme** pour un total de **2 M€**.
- **275 Contrats** de développement et d'innovation touristiques pour un total de **20,3 M€**.
- **103 projets** d'aménagements touristiques financés par la Région dans les territoires, pour un total de **13,6 M€**.
- **1 fonds tourisme** avec la BEI doté de **101 M€** (dont **35 M€** Région).
- **40 Grands Sites** Occitanie / Sud de France labellisés et soutenus par la Région : **423 projets** aidés pour un montant de **15,9 M€**.
- **1 plan thermalisme** doté de **40 M€**.
- Création du **Campus de l'innovation touristique** en 2017, événement annuel dédié aux professionnels et acteurs du tourisme.
- **Plus de 1 200** entreprises labellisées «qualité tourisme Occitanie Sud de France».



Les nouveautés 2020

Installation de **l'association de préfiguration de l'Agence des Pyrénées**, futur opérateur partenarial au service du développement et de la promotion du massif.

82,64 M€

pour la culture, le patrimoine, les langues régionales et l'information citoyenne

30,65 M€

pour le Sport

4 800

jours de tournage



La Région garantit la culture et la pratique sportive pour tous et partout

© Thébaud Patrice - Région Occitanie

En 2020, la Région poursuit sa stratégie culturelle, pour laquelle **elle a augmenté son budget de 16 % depuis 2016**. Cette stratégie doit permettre de **consolider l'économie culturelle**, élément fondamental qui garantit le dynamisme culturel du territoire, l'emploi et la qualité de vie des habitants et des professionnels de la culture.

La culture dans le budget 2020

- **20 M€** d'aides aux festivals et spectacles vivants.
- **10,6 M€** pour les **équipements culturels structurants**.
- **8 M€** pour le **soutien à la filière cinématographique et audiovisuelle**.
- **6,4 M€** pour la fin des travaux du musée **Narbo Via**.
- **600 000 €** pour le lancement du **budget participatif culture**.



Les nouveautés 2020

- Ouverture de **Narbo Via**, musée présentant la richesse historique de l'époque romaine dans le narbonnais.
- Démarrage de l'action de l'**Office Public de la Langue Catalane (OPLC)**, installé en septembre 2019.
- Un nouveau partenariat avec la **Villa Kujoyama** (Japon) pour l'organisation de résidences artistiques.
- Lancement du **budget participatif culture**.
- Entrée prévue en 2020 dans l'EPCC du **Musée de Tautavel**.
- Lancement d'un appel à projets en faveur du soutien à la **création de jeux vidéo** à caractère culturel.

BILAN DEPUIS 2016

- Installation de l'**OPLC**, à Perpignan.
- **300 festivals** soutenus et près de **170 représentations**.
- Création de l'EPCC du **musée Soulages** de Rodez.
- Création d'un partenariat avec la **Villa Médicis à Rome**, permettant d'accompagner des artistes régionaux.
- 3 expositions par an au sein des lieux d'art que sont le **MRAC** de Sérignan et le **CRAC** de Sète, accueillant à eux deux **600 000 visiteurs**.
- **348 aides à l'écriture, au développement, à la production et à la distribution de courts et longs métrages, documentaires et films d'animation**, soit près de **4 800 jours de tournage** et une estimation de **110 M€ de retombées économiques**.

Sport : un budget offensif de 30,65 M€ au service de la démarche « Occitanie Ambition 2024 »

- **10 M€** pour accompagner la **construction et la rénovation des équipements** sportifs.
- **7,6 M€** d'investissements dans les **Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive** (CREPS) de Toulouse, Montpellier et Font-Romeu.
- **5,7 M€** pour soutenir les **clubs sportifs** du territoire, quel que soit le niveau de pratique.
- **2,5 M€** pour favoriser la mise en réseau des **acteurs de l'économie du sport** ainsi que l'organisation de la 5^{ème} édition du Sportup Summit en octobre 2020.
- **1,57 M€** pour soutenir l'organisation de **manifestations sportives** nationales et internationales.
- **520 000 €** pour accompagner les **athlètes de haut niveau** licenciés en Occitanie, notamment ceux en préparation des **Jeux Olympiques et Paralympiques** de Tokyo en 2020.



! La nouveauté 2020

La Région soutiendra en 2020 les projets éligibles à l'**appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Sites d'accueil et de pratique »** lancé fin 2019 pour accompagner notamment les sites en capacité d'être labélisés « Centre de Préparation aux Jeux » par le comité d'organisation des JOP de Paris 2024.

14 M€

pour associer les citoyens aux politiques régionales

Des budgets participatifs pour créer la Région de demain

© Ferrer Fabien - Région Occitanie

La Région Occitanie a placé la citoyenneté et la participation citoyenne au cœur de son action et ce dès le début du mandat. Budgets participatifs, appels à projets, concertations citoyennes, concours photos... **les citoyens sont invités à proposer, voter et agir pour leur région, en lien avec l'ensemble des politiques régionales.** Des projets concrets ont d'ores et déjà été plébiscités avec par exemple 50 initiatives retenues pour « développer l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire », les lauréats de trophées de la biodiversité ou encore les associations retenues pour le grand final de Total Festum. **14 M€ sont consacrés à cette ambition en 2020.**

Focus sur les prochaines consultations citoyennes en cours ou lancées en 2020 et disponibles sur : laregioncitoyenne.fr

L'Occitanie ouverte sur le monde >>> vote citoyen en février et mars

Solidarité, partage et bienveillance. C'est l'objectif de ce budget participatif permettant aux citoyens de mener des projets aussi bien à côté de chez eux qu'à l'autre bout du monde pour agir pour des sociétés plus pacifiques, tolérantes, justes et sûres.

La Région financera les projets lauréats entre 500 et 3 000 €.



Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation >>> vote citoyen en avril

Les montagnes occupent plus de la moitié du territoire régional, s'étendent sur 12 des 13 départements d'Occitanie et un habitant de la région sur cinq y vit. Dans ce contexte, les enjeux pour maintenir dans les zones de massifs de l'activité économique, des services à la population et de façon générale de bonnes conditions de vie, sont importants. Avec l'appel à projets « **Montagnes d'Occitanie, terres de vie et d'innovation** », la Région entend valoriser toutes les initiatives qui vont dans ce sens tout en préservant la biodiversité et en valorisant les ressources naturelles.

17 projets ont d'ores et déjà été retenus pour 900 000 €.

Budget : 1,2 M€ sur 2 ans.



BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN
IMAGINEZ LA MONTAGNE DE DEMAIN

INNOVANTE, DURABLE, SOLIDAIRE, ET PLUS ENCORE !



Autre action forte, la Région confie au Conseil Economique Social et Environnemental Régional, l'organisation d'un audit citoyen sur la gestion régionale. Cet audit sera remis aux élu.e.s à l'automne 2020.

Ma solution pour le climat >>> vote citoyen en février

Parce qu'il n'y a pas de solution unique pour lutter contre le changement climatique et que l'engagement de tous est nécessaire, l'appel à projets « **Ma solution pour le climat** » offre l'occasion de proposer des solutions afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de préserver au mieux les écosystèmes. 400 projets ont été déposés.

Budget : 2 M€.



© Grollier Philippe - Région Occitanie



MAREGIONUTILE.fr

Regards croisés sur l'eau >>> vote citoyen du 24 février au 20 mars

La Région organise un concours photos intitulé « Regards croisés sur l'eau » dont l'objectif est d'illustrer l'importance de l'eau pour les habitants d'Occitanie, tant pour son usage que pour sa réalité esthétique.

Ce concours, doté de 10 000 € de prix, fera l'objet d'une exposition itinérante dans les Maisons de la Région en lien avec les actions de sensibilisation sur les économies d'eau.

Deux catégories sont prévues : scolaires et grand public. Un jury fera une présélection mais c'est le vote citoyen qui choisira les 8 lauréats.

Les photos sont à envoyer jusqu'au 15 février. Plus d'infos sur :

<https://www.laregion.fr/concours-photo-regards-sur-l-eau>

CONTACT PRESSE

Service de presse Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

service.presse@laregion.fr

Toulouse - 05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier - 04 67 22 81 31

 [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée